

Vitry, le 9 avril 2018

Commission "Sports"

23ème Raid Cyclo ASRA 2018 En Provence - Vaison La Romaine



du jeudi 20 septembre au dimanche 23 septembre 2018

Comme chaque année, nous vous proposons de participer au Raid Cyclo organisé pour cette édition 2018 par les membres de l'ASRA, en Provence entre Alpes et Méditerranée

Adresse postale : ARPA – Vitry
Bâtiment C5 - 158 rue Julian GRIMAU
94400 VITRY sur Seine
Tél. : 01 43 91 90 06 (répondeur) - Courriel : arpa.vitry@orange.fr

Vaison la Romaine, charmante petite ville, située dans le Haut Vaucluse, de nature provençale généreuse pour le plus grand bonheur des cyclotouristes.

Plusieurs parcours vous seront proposés, les circuits sont nombreux dans la région, le mont Ventoux par Bédoin, les dentelles de Montmirail et d'autres plus courts de 50 à 70 km



Le Village de Vacances Léo Lagrange des Oliviers, **vous hébergera du jeudi 20 septembre 2018 après 10 h, installation et déjeuner au dimanche 23 septembre 2018, départ après le déjeuner.**

Pour les accompagnateurs, possibilité de prendre le repas du midi avec les cyclistes ou de déjeuner au village vacances.

Déroulement du séjour

Le Village des Oliviers vous accueille le **jeudi 20 septembre 2018** après **10h00**, installation et déjeuner.

Jeudi après-midi, vendredi et samedi, lundi matin différents parcours cyclo.

Les parcours seront adressés aux participants débuts septembre.

Départ **Dimanche 23 septembre 2018** après le **déjeuner**.

Possibilité de panier repas le dimanche 23 septembre pour les départs en matinée sous réserve d'être réservés lors de l'inscription.

Le bar sera ouvert pour les consommations personnelles.

Logement

Le Village des Oliviers regroupe 75 chambres joliment décorées, équipées de douche et toilettes et d'une terrasse, disséminées dans un parc et réparties dans 8 petits bâtiments de 3 niveaux.



Le tarif comprend :

L'hébergement en chambres doubles
Fourniture des draps
Fourniture du linge de toilette
Pension complète
La taxe de séjour

➤ **Prix du séjour ARPA adulte et enfant : 225 €/pers**

➤ **Prix du séjour Extérieur adulte et enfant : 237 €/pers**

Séjours complémentaires

Pour les tarifs et les réservations contacter directement le village de vacances Les Oliviers.

Infos pratiques**Coordonnées du village vacances**

Village vacances Léo Lagrange
Le Village des Oliviers
1212 chemin de Saume Longue
84100 Vaison La Romaine

Tél. : +33(0)4 90 36 23 91 Fax : +33(0)4 90 36 24 48

Site internet : www.touristravacances.com

MODALITES D'INSCRIPTION

- Toute inscription devra être accompagnée de la totalité du règlement (chèque libellé à l'ordre de l'ARPA VITRY).
- Les inscriptions sont fermes et définitives, en cas d'annulation (et quel que soit le motif) il ne sera procédé à aucun remboursement si cette dernière se produit après 11 mai 2018 (Sauf cas force majeur avec certificat médical)
- Bien préciser si vous êtes participant : accompagnateur, Cyclo, ou VTT.

Date limite d'inscription : 9 mai 2018

(Cachet de la poste faisant foi)

Nous espérons que vous viendrez nombreux et restons, à votre disposition pour toute information complémentaire.

La sécurité

à vélo

Attention au portable !

Si la détention d'un portable est sans conteste un plus en matière de sécurité pour les cyclos, particulièrement en cas d'accident, il n'en demeure pas moins qu'il peut être également source d'insécurité. On a pu voir ainsi des cyclos téléphoner alors qu'ils roulaient en groupe ! Inconscience quand tu nous tiens... Alors, sachez que pour les cyclistes comme pour les automobilistes, la conduite d'un véhicule dans des conditions ne permettant pas au conducteur de manœuvrer aisément est prévue et réprimée par l'article R 421-6 du Code de la Route et passible d'une contravention de 2^{ème} classe (137 euros – 900 F).



Mise en garde !

Vous êtes considérés en excursion personnelle. Vous devez être prudent, respecter le Code de la Route et être couvert par une assurance responsabilité personnelle (nous vous conseillons de souscrire une licence auprès de la FFCT). Les organisateurs placés sur le parcours le sont pour veiller au respect de la réglementation et non pour vous en dispenser. Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Un capitaine de route guidera chaque groupe à l'avant, les cyclos passant devant lui ne seront plus sous sa responsabilité s'ils venaient à se perdre.



La Charte du participant :

L'esprit cyclotouriste est indispensable à la réussite du raid



1. J'applique le code de la route.
2. J'utilise un vélo équipé réglementairement et en parfait état mécanique.
3. Je suis correctement assuré.
4. J'adapte mon comportement aux conditions de circulations.
5. Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède.
6. Je vois et je prends toutes les dispositions pour être vu.
7. Je choisis un parcours convenant à mes capacités physiques.
8. Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité et celle des autres usagers de la route.
9. J'observe les consignes des organisateurs.
10. Je reste derrière le capitaine du groupe.
11. Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident corporel.
12. Je respecte la nature et mon environnement.
13. Je ne fais pas de compétition.
14. Je roule en groupe.
15. Je ne laisse personne seul sur la route.
16. Je signale les problèmes au responsable du groupe.
17. Je respecte les horaires.
18. Je m'arrête aux ravitaillements et aux visites.

Le port du casque est vivement recommandé



Association des Retraités
et Préretraités Sanofi-Aventis de Vitry

23 ème Raid Cyclo ASRA 2018

Du jeudi 20 septembre au dimanche 23 septembre 2018
En Provence – Le Village des Oliviers (Vaison la Romaine 84110)
Organisé par : L'ASRA

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :	Prénom :
Tél. Portable :	Adresse Internet :

Nom	Prénom	ARPA Adulte / Enfant 225 €	Extérieur Adulte / Enfant 237 €	Participant Cyclo	Participant VTT	Participant Accompagnateur	Commande du panier repas du dimanche 23 septembre

NB : Lorsqu'un adhérent s'inscrit avec des personnes extérieures faire un seul chèque (ARPA + extérieur) pour le montant du séjour.

**A retourner à l'adresse ci-dessous,
accompagné du règlement à l'ordre de l'ARPA-VITRY**

Date limite d'inscription : mercredi 9 mai 2018

Adresse postale : ARPA – Vitry
Bâtiment C5 - 158 rue Julian GRIMAU
94400 VITRY sur Seine
Tél. : 01 43 91 90 06 (répondeur) - Courriel : arpa.vitry@orange.fr